



AVIS SPECIAL – TRAFIC AERIEN

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

L'Office fédéral de topographie swisstopo effectuera des vols de mensuration dans le sud-ouest de la Suisse **durant la période du 19 mars au 30 avril 2025.**

Ces vols de mesure sont prévus dans les cantons de FR, GE, NE et VD et serviront à collecter des données LiDAR. Dans la zone d'approche de l'aéroport de Genève et le plateau vaudois, les vols de mensuration devront en partie avoir lieu de nuit, afin de ne pas perturber le trafic aérien régulier.

Les données LiDAR ainsi collectées constituent la base de modèles numériques d'élévation de haute précision, disponibles gratuitement. Ces modèles sont utilisés, par exemple, pour calculer les pentes, établir des cartes de risques, réaliser des cadastres de bruit, calculer des volumes ou encore pour l'aménagement du territoire.

Les vols sont effectués en fonction des autorisations de vol accordées par le service de contrôle aérien Skyguide, des conditions météorologiques, de la végétation et de la neige à différentes altitudes.

Pour ces vols, des avions à hélices de type P2012 SMP (HB-LVS), Caravan 208B (HB-TEN) ou T206H (HB-CZY) seront utilisés. Leur altitude de vol est généralement d'environ 2000 mètres au-dessus du sol.

Par conséquent, entre le 19 mars et le 30 avril, des émissions sonores temporaires et de très faible niveau pourraient être perceptibles dans le périmètre concerné pendant 4 à 5 nuits au maximum.

Informations complémentaires :

- Balayage Laser (laser scanning) :
<https://www.swisstopo.admin.ch/fr/balayage-laser-laser-scanning>
- Campagnes d'acquisition de données LiDAR :
<https://www.swisstopo.admin.ch/fr/donnees-lidar-swisstopo>
- Périmètre des vols de nuits effectués du 19 mars au 30 avril 2025 :
<https://s.geo.admin.ch/514wrxtth0gi>